|  |
| --- |
| **[Votre Établissement] investit pour améliorer les conditions de travail des personnels et d’accueil des patients**  Présenté en juillet 2020, le Ségur de la santé est un plan d’investissement massif dans le système de santé afin d’améliorer, notamment, le quotidien de ceux qui soignent. Près d’1,3 milliard d’euros sera investi dans les établissements sanitaires et médico-sociaux de la région Nouvelle-Aquitaine.  **Une part de cet investissement consiste à soutenir les investissements courants** – ou investissements du quotidien – des établissements de santé. Cette enveloppe est financée en partie par le Fonds européen de développement régional et est destinée à **remettre à niveau les matériels et équipements, qu’ils soient hôteliers, logistiques, informatiques ou médicaux, et de permettre des travaux de rénovation légère**, afin **d’améliorer l’accueil et la qualité des soins des patients et la qualité de vie des professionnels.**  Cette enveloppe, qui s’est élevée à 44 millions en Nouvelle-Aquitaine en 2021 et 2022, doit permettre **d’investir dans du matériel, qui, s’il vient à manquer, alourdit la charge de travail et pèse sur les conditions de travail des soignants** comme par exemple des pousses-seringues, moniteurs, chariots d’urgences, brancard, lits, etc.  **[Votre Établissement] a reçu XX€ pour améliorer le quotidien des soignants et des patients**  **C:\Users\sulecomte\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Word\Financé Par.png**  Le [Votre Établissement] a reçu, dans le cadre du Ségur, XXX€ pour améliorer le quotidien des personnels et des patients.  Dans ce cadre, notre établissement a pu [investir/rénover] ….. |